

Club de soccer Les Éclairs de Neuville Guide d'information aux parents – Été 2026



Ce guide contient toutes les informations essentielles concernant la saison de soccer.

Pour toute question :

Joanie Moisan | Coordinatrice des loisirs et de la culture

jmoisan@ville.neuville.qc.ca | 418-876-2280 poste 226

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Ouverture : **16 février** 2026 à 9 h

Tarif « arrivée tôt » : jusqu'au **2 mars** 2026 à 23 h 59

Fermeture : **16 mars** 2026 à 23 h 59

*Aucun remboursement ne sera accepté pour toute demande reçue après le **1er avril 2026** puisque la formation des équipes, la planification de la saison et les engagements auprès des ligues sportives auront été amorcés.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les inscriptions devront être effectuées en ligne via votre compte [Qidigo](#). Si vous n'avez pas encore de compte, nous vous invitons à en créer un et y ajouter les membres de votre famille.

Si vous avez déjà un compte, vous devez vous y connecter et ensuite vous abonner à la Ville de Neuville. De cette façon, vous apparaîtrez dans notre base de données et vous pourrez vous inscrire aux activités.

Vous trouverez l'icône suivant :



DATES IMPORTANTES

Ouverture de la période d'inscription	16 février à 9 h 00
Fin de la période d'inscription au tarif « arrivé tôt »	2 mars à 23 h 59
Fin de la période d'inscription	16 mars à 23 h 59
Début des pratiques	Semaine du 11 mai (selon l'état des terrains)
Photo d'équipe	Samedi 23 mai de 9 h à 15 h (Salle des Loisirs)
Début des matchs	Semaine du 25 mai (calendrier à venir)
Remise des uniformes – début de saison	Fin avril (date à confirmer)
Fin des pratiques	Semaine du 24 août
Retour des uniformes – fin de saison	Fin août (lors de la dernière pratique)

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

La présente politique précise les frais remboursables et non remboursables selon les différentes situations.

Veillez noter que les calendriers des équipes sont gérés par des ligues externes (LD, LSQM, LSCP). À cet effet, aucune modification à ces calendriers ne peut justifier un remboursement.

Procédure de demande de remboursement

- Remplir le formulaire officiel de demande de remboursement : <https://forms.gle/4WDrHD4mbKfBnBsE8>
- Transmettre les pièces justificatives à : jmoisan@ville.neuville.qc.ca
- Aucune demande ne sera traitée sans formulaire dûment complété.
- Les demandes sont traitées dans un délai maximal de 10 jours ouvrables.

Remboursement ou crédit partiel

- Toute demande reçue au plus tard le 1er avril 2026 est admissible à un remboursement ou à un crédit partiel.
- Des frais administratifs de 25 \$ seront retenus.
- En cas de blessure ou de maladie, une demande peut être faite en tout temps durant la saison, sur présentation d'une preuve médicale.
- Le remboursement, ou crédit, correspondra au montant total de l'inscription, moins 25 \$ de frais administratifs ainsi qu'au prorata des activités déjà tenues.

Remboursement ou crédit complet

- Si l'équipe ne démarre pas pour la saison visée par l'inscription.

Aucun remboursement ou crédit

- Toute demande reçue après le 1er avril 2026, puisque la formation des équipes, la planification de la saison et les engagements auprès des instances sportives auront été amorcés.
- Inscription annulée en raison de faux renseignements fournis lors de l'inscription.
- Demande de remboursement pour des activités manquées.

TARIFICATION

Catégories	Années de naissance	Activités / semaine	Horaire **	Tarifs*	
				Arrivé tôt	Régulier
U4 mixte	2022	1 pratique	Soir de semaine à déterminer	120 \$	140 \$
U5 mixte	2021				
U6 mixte	2020				
U7	2019	1 pratique et 1 match / semaine	Pratique et match : soirs de semaine à déterminer	160 \$	180 \$
U8	2018			175 \$	195 \$
U9	2017				
U10	2016				
U11	2015				
U12	2014				
U13	2013			180 \$	200 \$
U14	2012	190 \$	210 \$		

*Ces tarifs sont assujettis à la politique de tarification du Club : 1^{er} enfant au tarif arrivé tôt ou régulier ci-haut, 2^e enfant à 15 % de réduction du montant le moins élevé, 3^e enfant à 35 % de réduction du montant le moins élevé, 4^e enfant à 60 % de réduction du montant le moins élevé. S'applique aux résidents seulement.

** L'horaire des matchs et des pratiques est non déterminé et il le sera après la sortie des horaires des ligues au début du mois de mai. L'horaire d'activités peut donc être modifié d'ici le début de la saison.

S'il n'y a pas assez d'inscriptions dans une équipe, il est possible de jumeler deux catégories pour former une équipe.

****Des frais supplémentaires de 25 % seront ajoutés au prix indiqué dans le guide, pour les non-résidents.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT

Pour les équipes U4 à U6, l'entente avec *Tim Hortons* nous permet de donner une paire de bas, un ballon ainsi qu'un short noir à chaque enfant. Le chandail est prêté par le Club. Celui-ci doit demeurer en bon état et être retourné à la fin de la saison. Les souliers à crampons et les protège-tibias sont nécessaires.

Pour les équipes U7 et plus, le Club prête un chandail également. Celui-ci doit demeurer en bon état et être retourné à la fin de la saison. Le chandail sera distribué avant la première pratique, nous vous communiquerons la procédure ultérieurement. La paire de short est incluse dans votre inscription, vous devrez indiquer la grandeur lors de l'inscription et la récupérer lors de la remise des uniformes. Pour les bas, ils seront en vente au moment de la remise des uniformes. L'uniforme officiel du Club est obligatoire pour assister aux matchs.

Votre enfant doit s'équiper de protège-tibias, de souliers à crampons ainsi que d'un ballon de la grandeur approprié :

U7 à U8 ballon de taille 3

U9 à U12 ballon de taille 4

U13 et + ballon de taille 5

Vous pouvez vous procurer l'équipement dans tous magasins de sport. Nous vous invitons à bien identifier les effets personnels de votre enfant avant le début de la saison.

Notez que des frais de 50 \$ vous seront chargés dans le cas de non-retour de l'uniforme dans les délais prescrits.

DÉROULEMENT DES PRATIQUES

Puisqu'il est important d'offrir un encadrement adéquat aux enfants, les rencontres se dérouleront sous la supervision de parents entraîneurs bénévoles et de moniteurs. Les pratiques sont d'une durée de 60 minutes, divisés en ateliers sous forme de jeux. Les catégories d'âge ne seront pas mélangées.

ATTENTES ENVERS LES PARENTS

L'implication des parents est demandée pour assurer un bon déroulement des activités.

Nous avons besoin d'au moins un entraîneur par catégorie ainsi qu'au moins 1 à 2 parents assistants.

L'entraîneur sera responsable de planifier et d'animer les pratiques. Il assurera aussi le suivi des communications entre le Club et les parents de l'équipe. Le Club déploiera un à deux moniteurs selon le nombre de joueurs par catégorie, ceux-ci assisteront l'entraîneur et les assistants. Nous pourrons vous transmettre un cahier d'entraînements au début de la saison pour faciliter la prise en charge des pratiques. Des formations vous seront également offertes. Le Club ne déploie aucune aide technique lors des matchs. La présence d'un entraîneur est obligatoire afin de permettre la tenue des matchs.

HORAIRE ET LIEU DES ACTIVITÉS

Les pratiques se dérouleront sur les terrains de soccer du Parc Poitou ou sur celui du terrain de soccer du Fleuve. La journée et l'heure exacte des pratiques et des matchs seront définies une fois les inscriptions terminées, mais ils seront les soirs de semaine.

Le Club inscrit les équipes des catégories U7 à U10 dans la Ligue de soccer du comté de Portneuf (LSCP). Si la ligue ne peut offrir la catégorie par manque d'équipes, le Club inscrit les équipes dans la Ligue de développement de Québec (LD). Dans cette ligue, sont également inscrites les équipes des catégories U11 et +.

En inscrivant votre enfant, vous acceptez que les matchs puissent avoir lieu sur tout le territoire de la Capitale-Nationale et les environs et ce, selon la ligue dans laquelle votre enfant évolue :

- LSCP : Matchs sur le territoire du comté de Portneuf
- Ligue de développement : Matchs sur le territoire de la Capitale-Nationale